

Objectif 4: Une justice adaptée aux besoins de tous les enfants



Session sur les droits des enfants en contact avec la loi

Conférence d'examen à mi-parcours de la Stratégie pour les droits de l'enfant (2022-2027)



Building a Europe
for and with children

Construire une Europe
pour et avec les enfants



PRÉSIDENTIE DU / PRESIDENCY OF
LUXEMBOURG
CONSEIL DE L'EUROPE / COUNCIL OF EUROPE
11/2024 - 05/2025



CONSEIL DE L'EUROPE

Soutenir les droits des enfants en contact avec la loi

Et si tous les enfants en contact avec le système judiciaire se sentaient en sécurité pour participer aux procédures judiciaires qui les concernent ? Que se passerait-il s'ils recevaient un soutien et une protection de leurs droits dans le cadre d'une procédure judiciaire dans la dignité, l'égalité et sans discrimination ?

Une justice adaptée aux enfants pour tous les enfants est le quatrième objectif de la [Stratégie pour les droits de l'enfant](#) (2022-2027) et un élément crucial du Programme de développement durable à l'horizon 2030 mais aussi de diverses politiques et efforts nationaux en Europe et dans le monde.

Des systèmes de justice adaptés aux enfants garantissent le respect et la mise en œuvre effective de tous les droits de l'enfant au niveau le plus élevé possible. Ceux-ci visent à rendre la justice accessible, adaptée à l'âge, rapide, diligente, sensible aux enfants et respectueuse des droits de l'enfant, y compris le droit à une procédure régulière, le droit de participer aux procédures et de les comprendre, le respect de la vie privée et familiale, ainsi que l'intégrité et la dignité.

Il est essentiel que les enfants en contact avec le système judiciaire se sentent en sécurité pour participer aux procédures judiciaires qui les concernent. Cela est particulièrement important compte tenu de l'impact important que les décisions judiciaires peuvent avoir sur leur vie et du traumatisme qu'elles peuvent provoquer. Il est encourageant de voir que les alternatives à la détention et les approches réparatrices font désormais partie des procédures pédagogiques et adaptées aux enfants, et il serait très bénéfique d'en faire davantage une priorité dans la justice pour enfants.

Depuis 2010, les [Lignes directrices du Conseil de l'Europe pour une justice adaptée aux enfants](#) ont contribué à guider les États membres dans l'adaptation de leurs systèmes judiciaires aux droits et aux besoins des enfants. Tenant compte des progrès accomplis et de l'évolution des normes et de la jurisprudence internationales et du Conseil de l'Europe au cours des quinze dernières années, le Conseil de l'Europe entreprend un examen thématique de ses lignes directrices. L'objectif de cette revue est de veiller à ce que les présentes lignes directrices continuent de jeter les bases d'un système de justice qui répond efficacement aux droits et aux besoins de tous les enfants en contact avec la loi.

Objectif de la session

Cette session sera l'occasion d'informer les participants sur l'examen thématique en cours des Lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants, en mettant

l'accent sur l'amélioration de leur application pratique et de leur adaptation aux besoins actuels et émergents.

La séance visera également à sensibiliser le public aux principaux défis, à explorer les lacunes systémiques et à mettre en évidence les principes de la justice pour enfants et des approches et stratégies de justice juvénile qui aident les enfants à reconstruire leur vie et à contribuer de manière positive à la société.

Informations pratiques

Session	Soutenir les droits des enfants en contact avec la loi
Objectif stratégique	Objectif 4 - Une justice adaptée aux besoins de tous les enfants
Jour et heure	Jeudi 3 avril, 14h30 – 17h00
Lieu	Bâtiment Agora, Conseil de l'Europe
Salle	G02 et en ligne
Langues	Anglais et français

Programme

14h30	Modération : <i>Benoit Van Keirsbilck, Directeur de DEI Belgique, Membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies Président CFJ-EN – Réseau européen pour une justice adaptée aux enfants</i>
14h35	I. Allocution de bienvenue <i>S. E. Ambassadeur Gabriel Revel, Représentant permanent de Monaco, Président du groupe de rapporteurs sur les questions juridiques du Comité des ministres (GR-J)</i>
14h50	II. Les Lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants et leur examen thématique <ul style="list-style-type: none">• Les lignes directrices du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants, quinze ans après - <i>Maria-Andriani Kostopoulou et Susanna Greijer, expertes indépendantes</i>• Questions émergentes et lacunes existantes à traiter dans le cadre de l'examen thématique

15h30	<p>III. Vers un système de justice pour enfants qui garantisse le respect et la mise en œuvre effective des droits de l'enfant (Echange entre panéliste basé sur des questions préparées par les Transformateurs de la Jeunesse de la Justice)</p> <p>Modération : <i>April Dominique van Pairen and Joana «Young Justice Transformers » et Mariama Diallo, Réseau européen pour une justice adaptée aux enfants</i></p> <p>Panélistes</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Andrej Del Fabro -Chef du département « Justice pénale adaptée aux enfants » du ministère de la justice - République de Slovénie</i> - <i>Myriam de Hemptinne - Juge d'appel de la famille et de la jeunesse, Bruxelles, membre du réseau international de Juges de La Haye</i> - <i>Astrid Podsiadlowski- Chef du secteur Droits sociaux - Point focal Droits de l'enfant - Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne</i> - <i>Leo Ratledge - Codirectrice Réseau international des droits de l'enfant (CRIN)</i> - <i>Marie-Cécile Rouillon - Coordinatrice pour les droits de l'enfant - Direction générale de la justice et des consommateurs, Commission européenne</i> - <i>Angelica Russu - Responsable de projet, Bureau du Conseil de l'Europe à Chisinau</i> <p>Thématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implication effective des enfants dans le système judiciaire • Aborder les obstacles et les défis systématiques auxquels sont confrontés les enfants impliqués dans des procédures judiciaires • Activités de la Commission européenne en matière de justice adaptée aux enfants
16.00	Pause café
16.15	<p>III. Vers un système de justice pour enfants qui garantisse le respect et la mise en œuvre effective des droits de l'enfant - Suite</p>
16h45	<p>IV. Synthèse de fin de session</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Benoit Van Keirsbilck, Director of DCI Belgium Directeur de DEI Belgique, Membre du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies Président CFJ-EN – Réseau européen pour une justice adaptée aux enfants</i>
17h00	Fin de la session